



Résultats technico-économiques des fermes en système fourrager à dominante herbagère et à faible usage d'intrants

Synthèse des résultats 2019-2020 – Echantillon de 41 fermes

L'étude économique menée par le CEDAPA depuis plusieurs années permet de suivre les évolutions des fermes engagées dans la voie d'une agriculture plus durable et de mesurer leur efficacité économique par rapport aux exploitations moyennes du département.

Cette étude est réalisée chaque année afin de permettre aux éleveurs de vaches laitières de confronter les différents systèmes de productions qui s'offrent à eux. Le dérèglement climatique et les changements politiques déstabilisent les marchés nationaux et mondiaux et rendent instables les prix des matières premières achetées mais également vendues par les agriculteurs. En relocalisant la production laitière, les systèmes herbagers rendent les agriculteurs moins dépendant vis-à-vis des différentes variations mondiales.

Les références de cette étude permettent, d'une part, d'inciter de nouveaux agriculteurs à évoluer vers des systèmes herbagers en leur prouvant qu'ils résistent mieux aux aléas du marché international et d'autre part, de prouver auprès des étudiants en formation agricole que les systèmes herbagers sont performants économiquement, socialement et environnementalement.

Nous remercions les éleveurs du CEDAPA mettant à disposition tous les ans leur bilan comptable. Cette étude ne serait pas possible sans leur aimable contribution.



Lexique :

- **SFP** : Surface Fourragère Principale
- **SAU** : Surface Agricole Utile
- **MAEC SPE** : Mesures Agro-Environnementale et Climatique Système Polycultures Elevage
- **UTH** : Unité de Travail Humain
- **UTHf** : Unité de Travail Humain familial
- **DPB** : Droit à Paiement de Base
- **AB** : Agriculture Biologique

Table des matières

I.	Détail de l'échantillon CEDAPA et clé de répartition :	5
1.	Répartition de l'échantillon du CEDAPA.....	5
a.	La spécialisation.....	5
b.	Le caractère herbager	5
c.	Les élevages en évolution vers un système herbager	5
2.	Evolution de l'échantillon CEDAPA depuis 2013	6
II.	Les critères analysés	8
1.	Présentation des fermes	8
2.	Les produits	9
a.	D'où vient le produit ?.....	9
b.	Focus sur le produit lait	10
3.	Les charges opérationnelles	11
a.	Un coût alimentaire réduit : moins d'achat de concentrés.....	11
b.	Diminution également du coût de SFP.....	12
c.	Des frais d'élevage également réduits	12
d.	Des charges opérationnelles très nettement inférieures	13
4.	Des charges de structure moins importantes chez les herbagers	13
a.	Charges de structure hors main d'œuvre.....	13
b.	Cas des charges de main d'œuvre.....	14
c.	Cas des amortissements.....	14
d.	Zoom sur les charges de mécanisation	14
III.	Résultats globaux	16
1.	Les soldes intermédiaires de gestion : Comment se construisent-ils ?.....	16
2.	Les résultats globaux des systèmes herbagers, comparés à la moyenne CER.....	17
a.	EBE et résultat courant : Une meilleure efficacité économique des systèmes.....	17
b.	Des annuités qui restent élevées	18
IV.	Conclusion	20

I. Détail de l'échantillon CEDAPA et clé de répartition :

La participation à cette étude se fait sur la base du volontariat. En aucun cas les fermes ne sont sélectionnées sur leurs performances économiques. Ainsi, cet échantillon « CEDAPA » est représentatif des éleveurs avec lesquels nous travaillons : certains sont en système herbager depuis plusieurs années dont certains sont en agriculture biologique, d'autres sont en cours de changement de système.

41 bilans comptables dont les clôtures s'étalent de septembre 2019 à septembre 2020 ont été analysés. Plus de la moitié des bilans clôturent au printemps 2020 (25 sur 41, dont 17 en mars). Les 16 restants étant répartis sur l'année (3 en septembre 2020 et 13 en automne et hiver 2019).

C'est pourquoi nous avons décidé de comparer cet échantillon à celui des exploitations du CER clôturant au premier trimestre 2020. Il représente 368 fermes.

1. Répartition de l'échantillon du CEDAPA

L'échantillon CEDAPA a été réparti selon plusieurs critères :

a. La spécialisation

L'objectif de l'étude est d'analyser des éleveurs spécialisés en lait. Pour cela, nous avons les exploitations dont : le ratio « produit lait (avec produit viande uniquement issu de l'élevage lait) / produit d'activité (avec productions secondaires) » est inférieur à 60%.

Les 41 exploitations « spécialisées » sont représentées dans l'échantillon « **Moyenne CEDAPA** »

b. Le caractère herbager

Il est choisi de considérer comme système herbager un système de production contenant moins de 18% de maïs dans la SFP. Cela fait référence aux MAEC SPE dont les 18% de maïs sont un des critères principaux. Dans notre échantillon, 31 exploitations respectent ce critère et sont donc en système herbager.

Dans la suite de cette étude, nous les nommerons « **Herbagers conventionnels et bio** ». Parmi eux, 11 exploitations sont en systèmes herbagers conventionnels et seront nommés « **Herbagers conventionnels** ». Les 20 autres sont en agriculture biologique et seront nommées « **Herbagers bio** ».

c. Les élevages en évolution vers un système herbager

Les 7 fermes restantes ont entre 18% et 28% de maïs dans leur SFP. Ce sont les fermes en évolution vers un système herbager. Cette année, 7 exploitations ont été écartées de l'étude dû à un pourcentage de maïs dans leur SFP supérieur à 28%. Nous avons souhaité une étude représentative des exploitations où l'herbe reste très majoritaire par rapport au maïs.

Tout comme le critère 18% de maïs dans la SFP pour définir les « **Herbagers conventionnels et bio** », le critère 28% de maïs dans la SFP est issu des MAEC SPE de la programmation 2015 qui se caractérisent par un pourcentage de maïs dans la SFP, à savoir 12%, 18% ou 28%.

Ces 7 fermes en évolution, associées aux exploitations « **herbagers conventionnels et bio** », vont constituer l'échantillon « **Moyenne CEDAPA** ».

2. Evolution de l'échantillon CEDAPA depuis 2013

Nombre de fermes	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Herbagers	23	21	21	25	34	34	32	31
<i>Herbagers conventionnels</i>	14	11	9	14	21	21	17	11
<i>Herbagers bio</i>	9	10	12	11	13	13	15	20
En évolution	4	12	20	12	8	19	7	10
<i>Entre 18 et 28%</i>	4	4	12	7	4	10	7	10
<i>Plus de 28%</i>		8	8	5	4	9	0 (6 fermes écartées de l'étude cette année)	0 (7 fermes écartées de l'étude cette année)
Moyenne CEDAPA	27	33	41	37	42	53	39	41

Tableau 1: Répartition de l'échantillon CEDAPA depuis 2013

Nous rappelons que les éleveurs dont le bilan comptable est analysé pour ces études peuvent varier d'une année à l'autre. Pour l'étude 2019-2020, 30 fermes sur 41 composaient l'étude 2018-2019.

Nous remarquons, d'après le tableau 1, que la part des exploitations en bio augmente dans notre échantillon « Moyenne CEDAPA » (20 exploitations sur 41). Les systèmes herbagers qui ont moins de 18% de maïs dans la SFP sont nombreux à se convertir à l'AB. Parmi les 17 élevages en système herbager conventionnel en 2019, 5 sont en AB dans l'étude de cette année, 3 ne sont plus dans l'étude. Il reste donc 9 fermes identiques à l'étude 2018-2019 et une exploitation qui était à 20% de maïs dans la SFP l'an dernier a intégré cette étude. **Ainsi les différences entre les études 2018-2019 et 2019-2020 pour l'échantillon « herbagers conventionnels » s'explique principalement par l'échantillonnage.**

L'échantillon plus de 18% est composé uniquement d'exploitation en agriculture conventionnelle. Cet échantillon également est très différent de celui de l'an dernier.

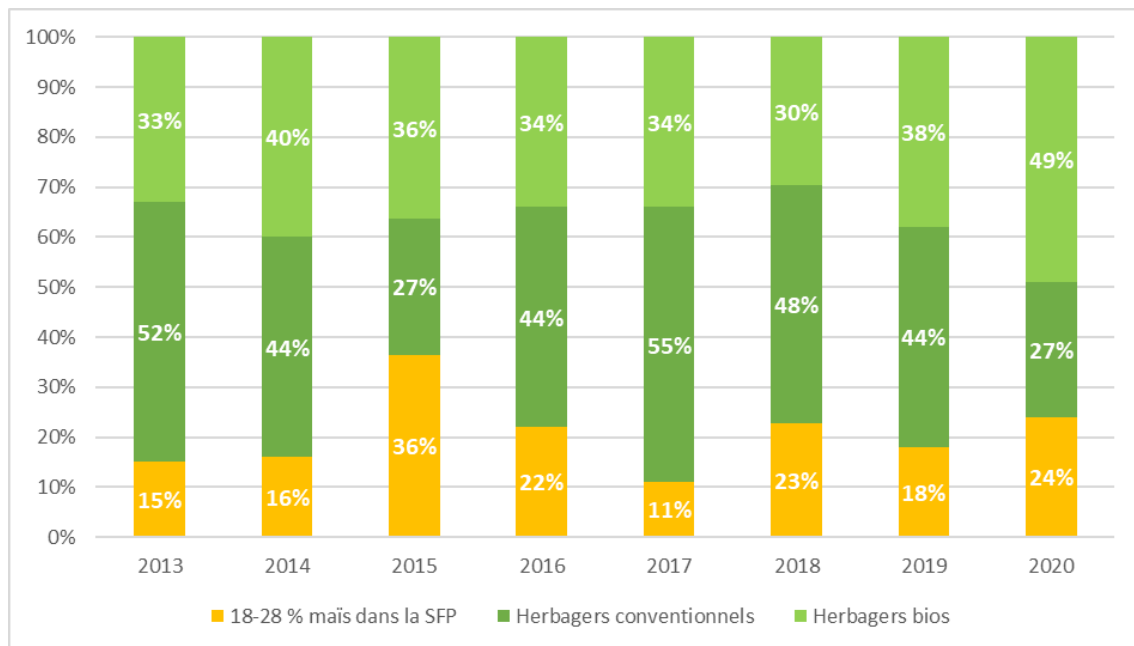


Figure 1: Part des systèmes herbagers conventionnels, systèmes herbagers bio et 18%-28% de maïs, dans l'échantillon CEDAPA dont sont exclus les +28% de maïs dans la SFP.

La figure 1 représente la proportion des différentes catégories dans les échantillons des différentes années d'études, en excluant la catégorie + 28% de maïs dans la SFP.

II. Les critères analysés

1. Présentation des fermes

	Moyenne CER 2020 (368 fermes)	Herbagers conventionnels (11 fermes)	Herbagers bio (20 fermes)	Moyenne CEDAPA (41 fermes)
UTH	Pas de données	2.37	1.7	1.78
UTH familiaux	1.71	2	1.4	1.49
SAU (ha)	90	87	78	78
Culture de vente (ha)	26.5	9.85	3.92	7.6
Maïs ensilage (ha)	29.5	11	4.23	8.2
Herbe (ha)	33.9	64.3	68.9	61.3
Autres fourrages (ha)		2.3	1.2	1.2
SFP (ha)	63.3	77.6	74.3	70.7
% SFP dans la SAU	71%	89%	95%	90%
% maïs dans la SFP	47%	14%	6%	12%
% culture de vente dans la SAU	29.5%	9.6%	4%	9.7%
Nombre de vaches	77	79	64	66
Ares d'herbe/ UGB	30	59	78	67

Tableau 2: Principaux critères définissant les structures du CER, de la moyenne CEDAPA, des "herbagers conventionnels" et "herbagers bio"

Chaque année, petit à petit, la surface moyenne des exploitations des Côtes-d'Armor, représentées par l'échantillon du CER, augmente. Elle passe de 82 ha en 2016 à 90 ha en 2020. Les exploitations du CEDAPA suivent cette même tendance. En effet leur SAU moyenne passe de 71 ha en 2016 à 78 ha en 2020.

Même si on observe la même tendance à l'agrandissement, les exploitations herbagères ont une superficie inférieure à la moyenne des Côtes-d'Armor, d'environ 12 ha.

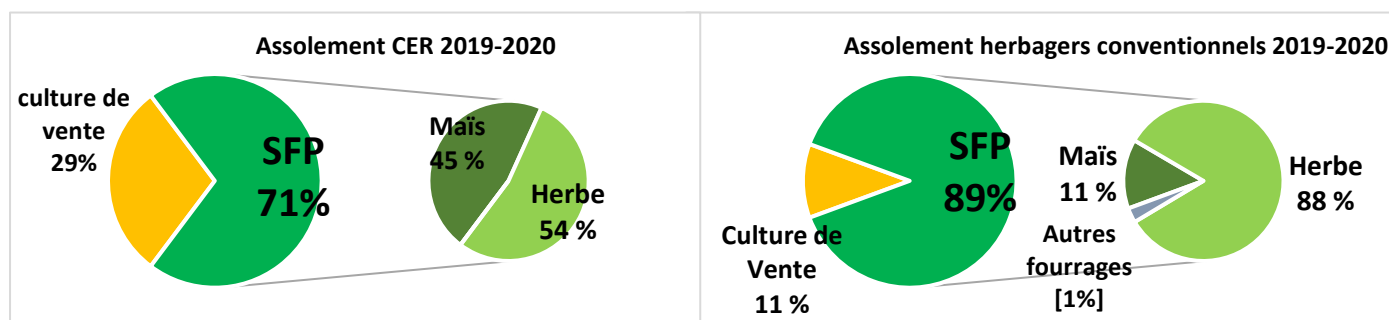


Figure 2: Comparaison de l'assolement des fermes "Herbagers conventionnels" et des fermes "CER 2020".

C'est en comparant l'assolement que l'on remarque des différences marquées entre les exploitations du CEDAPA et celles du CER. En effet, la surface allouée à l'alimentation fourragère du troupeau est plus importante pour les exploitations du CEDAPA. 77 ha de SFP sur 87 ha pour les herbagers conventionnels, soit 89% de SFP dans la SAU contre 63 ha de SFP sur 90 ha pour le CER, soit 71 % de SFP dans la SAU.

De plus, sur cette surface fourragère, 45 % de maïs est implanté pour l'échantillon du CER et seulement 11% chez les herbagers conventionnels. La part d'herbe par UGB est plus importante au CEDAPA (59 ares/UGB chez les herbagers conventionnels et 30 ares/UGB pour la moyenne CER) pour une taille de troupeaux assez proche.

2. Les produits

a. D'où vient le produit ?

En 2019-2020, chez les herbagers conventionnels, 83% du produit d'activité (hors DPB et hors activités secondaires) provient du lait et 13% de la viande issue de l'élevage laitier. Pour l'échantillon CER, la vente de lait représente 75% du produit d'activité. Le produit viande est de 12%.

La différence notable est la part plus faible du produit issu des cultures de vente chez les herbagers (2%) contrairement à la moyenne des exploitations du CER (12%).

La part des DPB n'est pas prise en compte dans le calcul ci-dessus mais elle représente 7% du produit total (=produit courant) des exploitations au CER et 10 % chez les herbagers conventionnels.

Les aides MAEC représentent, quant à elles, 0 % du produit courant au CER contre 6% pour les herbagers conventionnels du CEDAPA.

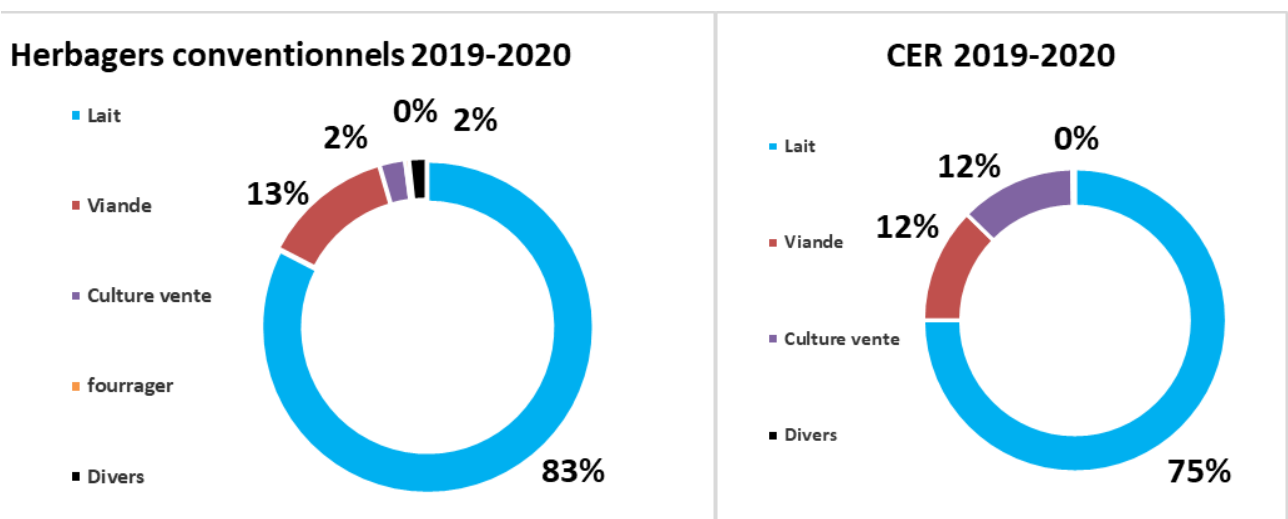


Figure 3: Répartition du produit d'activité dans les systèmes herbagers conventionnels et dans l'échantillon CER

La répartition des produits pour l'échantillon des herbagers bio est très proche de celle des herbagers conventionnels. Ainsi, exceptés pour les cultures de vente, les exploitations du CER et celles du CEDAPA ont globalement la même répartition des produits. Tout comme les fermes du CER, les fermes du CEDAPA sont très spécialisées dans l'atelier Lait. L'essentiel du produit est assuré par cette production, ce qui impose un fort niveau de technicité pour maximiser son revenu.

En 2019-2020, le produit total (productions secondaires et aides comprises) s'élève à 303 381 € au CER, il est inférieur de 70 250 € pour les herbagers conventionnels puisqu'il est de 233 131 €. Il est de 198 382 € pour les herbagers bios. Cela s'explique par une production laitière plus faible en système herbager (cf. partie suivante, b).

b. Focus sur le produit lait

	CER 2020	Herbagers conventionnels	Herbagers bio	Moyenne CEDAPA spé lait
Volume produit	603 597 L	438 167 L	322 012 L	363 472 L
Production/VL	7 811 L	5 469 L	5 148 L	5 551 L
Volume vendu	587 680 L	422 208 L	304 482 L	347 748 L
Volume vendu/actif	-	181 077 L	192 739 L	216 433 L
Volume vendu/ actif familial	343 673 L	209 279 L	234 798 L	251 515 L
Prix du lait (au 1000L)	353 €	378 €	462 €	413 €
TB (g/L)	42.47	41.47	42.49	42.32
TP (g/L)	33.16	32.15	32.71	32.62

Tableau 3 : Données relatives au produit lait

Comme expliqué précédemment, le produit lait représente la majeure partie du produit d'activité pour les exploitations en système herbager comme pour les exploitations de l'échantillon CER.

Cependant, en système herbager conventionnel, **les exploitations produisent 165 400 L de lait en moins, et 30% de moins ramené à la vache laitière.**

Dans les systèmes herbagers en agriculture biologique, le volume produit et la production laitière/VL est encore inférieur à celui des herbagers conventionnels, mais le prix du lait est supérieur. Par rapport à l'étude 2018-2019, le prix du lait a augmenté de 9 à 10 € les 1 000 L dans tous les échantillons.

L'absence de données sur le nombre d'actifs totaux dans les exploitations de l'échantillon CER ne permet pas de comparer la production par actif avec les herbagers. On remarque pourtant que la différence est assez importante quand on compare le volume vendu par actif familial entre les exploitations du CER et les exploitations herbagères.

3. Les charges opérationnelles

a. Un coût alimentaire réduit : moins d'achat de concentrés

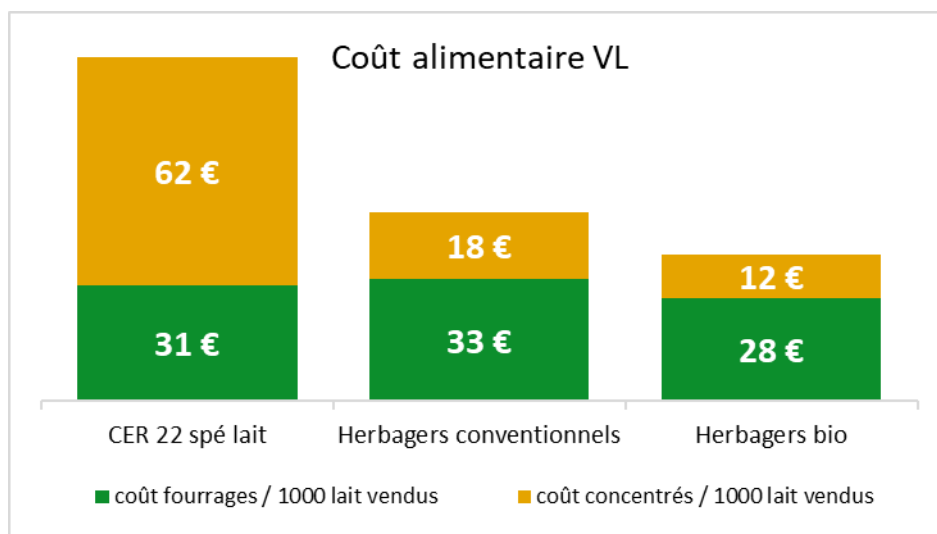


Figure 4 : Coût alimentaire aux 1 000 litres vendus en 2020

La stratégie des systèmes herbagers repose en grande partie sur la réduction du coût alimentaire. L'objectif, en système herbager, est de maximiser la part d'herbe pâturée dans la ration des vaches et de favoriser la part de stock d'herbe par rapport à celle du maïs de telle sorte à réduire sa complémentation. En effet, l'herbe pâturée est un fourrage équilibré qui ne nécessite ni d'être corrigé au niveau énergétique ni protéique, contrairement au maïs. La mise en place d'une telle stratégie permet de réduire considérablement les coûts de concentrés. Cependant, elle ne permet pas une diminution des coûts fourragers.

En 2019-2020, les herbagers conventionnels possèdent un coût de concentrés aux 1 000 L vendus 71% plus faible que celui de l'échantillon CER.

Chez les herbagers bio, le coût des concentrés représente seulement 19 % de celui des exploitations du CER, soit 81 % plus faible.

Le coût des fourrages ramené aux 1000 L vendus est assez similaire entre les exploitations herbagères conventionnelles, bio et l'échantillon CER. Ce coût fourrager avoisine toujours les 30€/1000 L.

	CER 2020	Herbager conventionnels	Herbagers bio	Moyenne CEDAPA spé lait
Part d'achat d'aliment concentrés dans le produit courant (= produit d'activité + aides, hors productions secondaires)	15 %	5 %	2 %	5 %

Tableau 4: Part des achats d'aliment dans le produit courant

Le coût alimentaire plus faible, observé chez l'ensemble des herbagers, s'explique par un coût de concentré aux 1000 L plus faible (figure 4). Le tableau 4 illustre ces faibles achats. En effet, malgré un produit d'activité plus faible (cf. Tableau 12) pour les systèmes herbagers (moins de lait et de céréales

vendus), la part d'achat d'aliments dans ce produit d'activité est très nettement inférieur (entre 2 et 5% du produit contre 15% pour le CER).

Financièrement la différence est de taille puisqu'à structure proche (nombre de vaches et SAU), les achats de concentrés représentent 46 330 € pour l'échantillon CER, 11 800 € pour les herbagers conventionnels et 3 580 € pour les herbagers bio. La production laitière est bien évidemment différente mais les 34 530 € d'achats de concentrés en moins pour les herbagers conventionnels correspondent à la vente de 98 660 L de lait à 350 € les 1000 L.

b. Diminution également du coût de SFP

	CER 2020	Herbagers conventionnels	Herbagers bio	Moyenne CEDAPA spé lait
Coût SFP à l'ha	359 €	214 €	130 €	176 €

Tableau 5: Comparaison des coûts de Surface Fourragère Principale à l'hectare

La moindre part de maïs dans les systèmes herbagers entraîne logiquement un **coût de SFP à l'hectare bien plus faible**. Certes, les charges d'implantation de prairies peuvent être élevées chez les herbagers mais elles sont réparties sur plusieurs années. De plus, le pâturage étant la priorité, les frais de récoltes d'herbe sont aussi contenus.

c. Des frais d'élevage également réduits

	CER 2020	Herbagers conventionnels	Herbagers bio	Moyenne CEDAPA spé lait
Frais d'élevage / UGB	308 €	222 €	165 €	206 €
Dont frais repro/VL	77 €	48 €	34 €	45 €
Dont frais vétérinaire / UGB	69 €	44 €	32 €	40 €

Tableau 6: Comparaison des frais d'élevage

Les systèmes herbagers reposent également sur la réduction des frais d'élevage (de 28 % pour les herbagers conventionnels par rapport à l'échantillon du CER).

Cela s'explique notamment car la performance laitière maximale à l'animal n'est pas recherchée. Les vaches étant moins poussées pour produire et le temps de présence en bâtiment pouvant être réduit, elles sont moins sensibles aux pathologies courantes. De plus la prévention prend souvent une place plus importante en système herbager.

Les vaches moins productives ont également moins de problèmes de fertilité. Cela se traduit par des frais de reproduction plus faibles. Ceux-ci peuvent également s'expliquer par les stratégies de croisement des éleveurs et par un recours un peu plus important aux saillies naturelles.

d. Des charges opérationnelles très nettement inférieures

	CER 2019	Herbagers conventionnels	Herbagers bio	Moyenne CEDAPA spé lait
Total des charges opérationnelles (Aliments, Frais d'élevages, coût des fourrages, charges des cultures)	120 350 €	59 319 €	29 076 €	44 092 €
Charges opérationnelles/1000L vendus	205 €	144 €	100 €	128 €

Tableau 7: Comparaison des charges opérationnelles

En favorisant l'herbe pâturée dès que possible, les systèmes herbagers cherchent à réduire les charges opérationnelles au maximum. Le tableau 7 le montre très clairement. A structure assez équivalente (SAU et nombre de vaches), les charges opérationnelles des systèmes herbagers conventionnels représentent 51 % des charges opérationnelles de l'échantillon CER. Le différentiel de ces charges, ramenées à la production vendue par exploitation, se réduit (plus faible volume de lait vendu en système herbager) mais reste nettement en faveur des systèmes herbagers.

4. Des charges de structure moins importantes chez les herbagers

a. Charges de structure hors main d'œuvre

	CER 2020	Moyenne herbagers Conventionnels	Moyenne herbagers bio
Charge de structure (CS) hors main d'œuvre (= charges de mécanisation, charges des bâtiments, charges du foncier, et autres charges : électricité, eau, assurances, etc.)	90 261 €	55 556 €	49 000 €
En % du produit courant	32 %	27 %	28 %
CS hors main d'œuvre / ha SAU	1 023 €	745 €	667 €
CS hors main d'œuvre/ 1000 L vendus	163 €	149 €	192 €

Tableau 8: Données relatives aux charges de structure hors main d'œuvre, hors frais financiers et hors amortissements.

A structure proche (en SAU et nombre de vaches), les systèmes herbagers conventionnels possèdent, en 2018-2019, des charges de structure hors main d'œuvre inférieures à celles des exploitations de l'échantillon CER. Cependant, ramenées aux 1 000L de lait vendu, la production étant plus faible pour les herbagers, les charges de structure sont moins diluées et donc plus élevées pour les herbagers bio et légèrement plus faibles pour les herbagers conventionnels par rapport aux charges du CER/1000 L vendus.

b. Cas des charges de main d'œuvre

	CER 2020	Herbagers conventionnels	Herbagers bio	Moyenne CEDAPA spé lait
Charges de main d'œuvre/ 1000L vendu (coût du salarié, charges sociales salariés, charges sociales exploitants avec CSG et CRDS)	33€ /1000L	60€ /1000L	85 € /1000L	68 € /1000L

Tableau 9 : Charges de main d'œuvre

Sur la campagne 2019-2020, les charges de main d'œuvre aux 1000 L vendus sont 45% supérieures pour les herbagers conventionnels et 157% supérieures pour les herbagers bio par rapport à la moyenne CER.

Cela veut donc dire que 1 000 L de lait vendus dans un système herbager permettent de rémunérer davantage d'actifs et font donc vivre plus de personnes sur un territoire.

c. Cas des amortissements

	CER 2020	Herbagers conventionnels	Herbagers bio	Moyenne CEDAPA spé lait
Amortissements	44 505 €	44 218 €	39 099 €	37 625 €
Amortissements / 1000 L	76 €	94 €	134 €	110 €
Frais financiers	6 282 €	6 356 €	3 524 €	4 250 €

Tableau 10 : Amortissements et frais financiers

Les amortissements sont similaires entre l'échantillon du CER et celui des herbagers conventionnels. Cependant, ramené au 1000 L, ils sont supérieurs pour les systèmes herbagers conventionnels. La différence est nettement plus marquée entre le CER et les herbagers bios (+76 % pour les herbagers bio).

d. Zoom sur les charges de mécanisation

	CER 2020	Herbagers conventionnels	Herbagers bio	Moyenne CEDAPA spé lait
Coût méca (charges opérationnelles et de structure) /ha de SAU	663 €	692 €	522 €	578 €

Tableau 11: Coût de mécanisation à l'hectare de SAU

Les charges de mécanisation totale (coût récolte et semis ainsi que carburants, entretien, amortissement, ...) sont plus élevées pour la moyenne des systèmes herbagers qu'au CER. La moyenne des 41 fermes du CEDAPA est, quant à elle, plus faible. Les exploitations herbagères étant plus spécialisées en élevage, les surfaces en cultures de ventes sont moins importantes. Cependant, les

éleveurs herbagers font souvent le choix de déléguer les travaux de récoltes d'herbe (ensilage, enrubannage et foin) qui peuvent parfois représenter des sommes assez importantes.

On remarque cette année que le coût mécanique à l'hectare est supérieur de 156 € chez les herbagers conventionnels par rapport à l'étude d'il y a deux ans (2017-2018). Parmi ces 156 €, 56 €/ha sont dû aux amortissements mécaniques. Les charges de mécanisation ont augmenté de 66 €/ha au CER sur cette même période.

III. Résultats globaux

1. Les soldes intermédiaires de gestion : Comment se construisent-ils ?

Produit lait
+ Produit viande
+ Produit cultures de vente
+Produit divers (dont MAE)
= Produit d'activité

+ DPU

= Produit courant

- Charges opérationnelles (liés à la production)
- Charges de mécanisation (hors amortissements)
- Charges de bâtiment
- Charges de foncier (hors fermage)
- Autres charges

= Valeur ajoutée (on la calcule parfois sans les aides – c'est alors précisé)

- Fermages
- Impôt et taxes
- Charges de personnel (cotisations MSA exploitants et salariés, rémunération salariés)

= EBE (Excédent brut d'exploitation)

- Amortissements

- Frais financiers

- Annuités

- Frais financiers court terme

= Résultat courant

= Revenu disponible

2. Les résultats globaux des systèmes herbagers, comparés à la moyenne CER

a. EBE et résultat courant : Une meilleure efficacité économique des systèmes

	CER 2020	Herbagers conventionnels	Herbagers bio	Moyenne CEDAPA spé lait
Produit d'activité	280 216 €	195 981 €	166 014 €	173 730 €
Produit courant	303 894 €	237 198 €	201 180 €	208 637 €
Produit d'activité / 1000 lv	477 €	459 €	549 €	507 €
Aide totale / 1000 lv	45 €	103 €	118 €	104 €
Produit courant/ 1000 lv	517 €	563 €	672 €	614€
EBE/1000 l vendus	155 €	193 €	319 €	253 €
EBE/UTHf (avec activité secondaire)	53 192 €	41 095 €	71 751 €	61 014 €
EBE /produit courant	30 %	35 %	48 %	37 %
Amortissement	44 505 €	44 218 €	39 099 €	37 625 €
Résultat courant/ha SAU	460 €	415 €	708 €	582 €
Résultat courant /1000 l vendu	70 €	85 €	175 €	132 €
RC/ UTHf	24 130 €	16 697 €	39 243 €	31 661 €
RC % Produit courant	13 %	15 %	26 %	21%

Tableau 12: Données relatives aux soldes intermédiaires de gestion

Dans le tableau 12 ci-dessus, les produits des éventuelles activités secondaires sont compris dans les produits, l'EBE et le résultat courant. Pour rappel, nous avons déjà sélectionné les fermes sur le critère de spécialisation en lait grâce au ratio produit lait et viande issue de l'élevage laitier / produit d'activité totale avec production secondaire > 60 %.

➤ **L'EBE aux 1 000 L est supérieur pour les systèmes herbagers** sur 2019-2020 : 24.5% en plus pour les herbagers conventionnels par rapport au CER. Mais cet écart a diminué par rapport à 2017-2018 et 2018-2019 (42% en plus en faveur des herbagers conventionnels et 34 % respectivement).

Contrairement à 2016-2017, mais dans la continuité des observations de 2017-2018 et 2018-2019, les écarts se resserrent entre les herbagers conventionnels et les exploitations du CER en ce qui concerne l'EBE par actif familial. La bonne conjoncture laitière a permis aux systèmes plus intensifs de fortement améliorer leur EBE du fait des volumes de lait produits nettement plus importants (165 400 L d'écart soit 58 400 € de chiffre d'affaire en plus pour le CER par rapport aux herbagers conventionnels).

Par rapport à 2018-2019, l'EBE a très peu varié quel que soit les échantillons (+ 4 209 € au CER et + 3 991 € chez les herbagers conventionnels). Par contre, il a augmenté chez les herbagers bios (+ 11 027 €).

L'EBE / produit courant, qui est un indicateur d'efficacité économique, reste stable à 30 % au CER depuis 2018-2019 et reste à 37% en moyenne au CEDAPA. Il perd 2 points chez les herbagers conventionnels et gagne 6 points chez les herbagers bios et atteint son niveau de 2017-2018.

➤ **Le résultat courant aux 1 000 L vendus est très légèrement supérieur pour les systèmes herbagers conventionnels** (85 €/1000 L vendus contre 70 €/1000 L pour le CER). Les plus faibles charges opérationnelles des systèmes herbagers arrivent à compenser les plus faibles produits de vente par rapport à l'échantillon CER. L'écart entre le résultat courant / UTH familial du CER et des conventionnels herbagers s'inverse par rapport à 2018-2019 (- 7 433 € en défaveur des systèmes herbagers conventionnels). Par contre le RC / UTH familial moyen des fermes CEDAPA est supérieur de 7 500 € à celui du CER.

b. Des annuités qui restent élevées

	CER 2020	Herbagers conventionnels	Herbagers bio	Moyenne CEDAPA spé lait
Annuités /EBE	53 %	61 %	41 %	49 %
Annuités	48 037 €	57 920 €	35 278 €	39 826 €
Revenu disponible/UTH familial	25 100 €	13 272 €	43 885 €	33 183 €

Tableau 13: Annuités et revenu disponible

Le ratio annuité/EBE représente la part de l'EBE servant à payer les annuités des emprunts. Le reste de l'EBE sert à payer les frais financiers, rémunérer le travail des exploitants et réinvestir dans l'exploitation.

Pour 2019-2020, les ratios sont sensiblement les mêmes au CER que chez les 41 fermes du CEDAPA. Pour les éleveurs du CER, ce ratio est identique à celui de l'an dernier. Ce ratio augmente chez les herbagers conventionnels de 8 points. Cela s'explique car l'EBE a perdu 4 000 € et les annuités ont augmenté de 14 700 €.

C'est l'inverse chez les herbagers bio, le ratio Annuité / EBE gagne 8 points car l'EBE augmente de 19 100 € et les annuités diminuent de 2 800 €. Ce ratio atteint son niveau de 2017-2018.

Le revenu disponible est calculé en retirant les annuités et les frais financiers de l'EBE. Ce revenu n'est pas vraiment disponible pour les éleveurs car c'est une approche économique et non pas une approche trésorerie. Mais ce revenu reflète l'argent que l'exploitation dégage pour permettre la rémunération des exploitants ainsi que l'autofinancement possible.

Dans cette étude, le niveau élevé d'annuité des herbagers conventionnels fait chuter le revenu disponible / UTH familial. Il est moins bon qu'au CER (-11 828 €). Les herbagers bio ont un revenu disponible / UTH familial nettement supérieur à celui du CER (+ 18 785 €).

c. Evolution du revenu disponible de 2015 à 2020

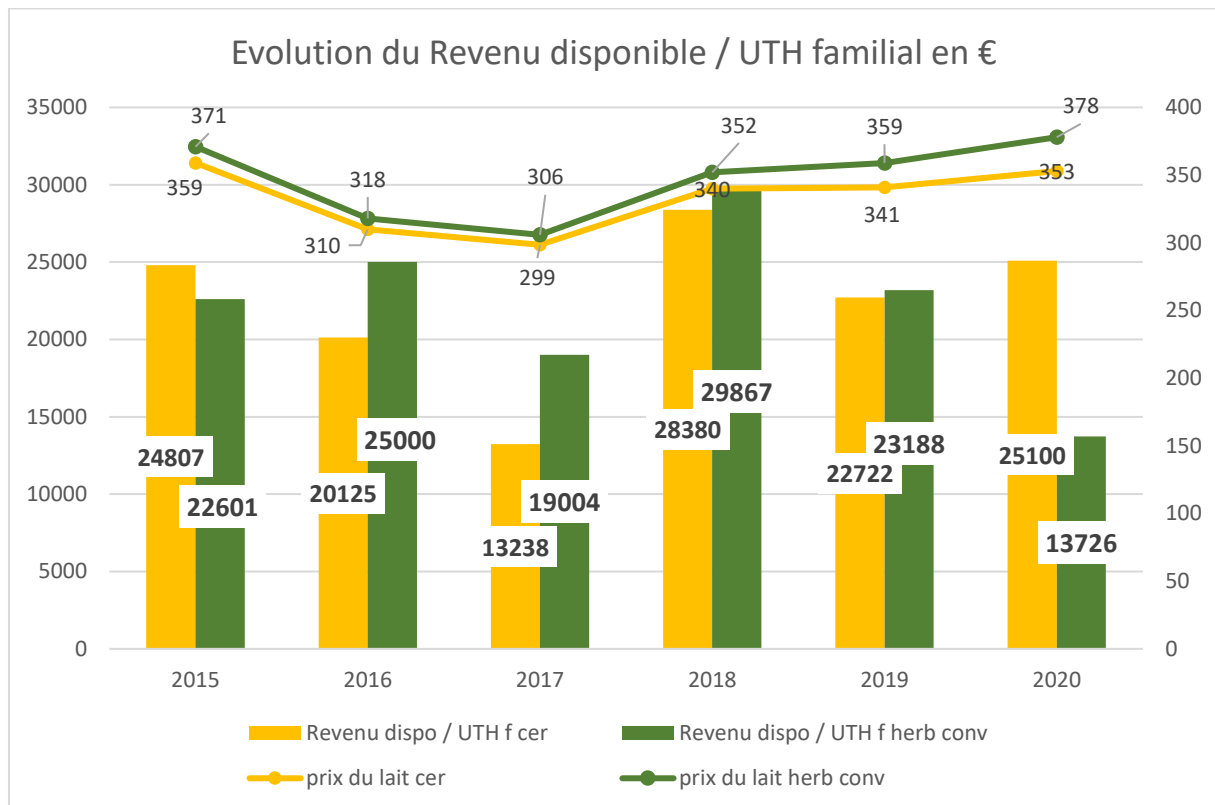


Figure 5: Evolution du Prix du lait en € / 1 000 L et du Revenu disponible / UTH F au CER et chez les herbagers conventionnels

Le graphique, en figure 5, permet d'observer que si le prix du lait est assez bon (plus de 350 € / 1000 L), faire du volume paye davantage. En revanche, si le prix descend en dessous des 330 € / 1 000 L, on remarque que l'échantillon des exploitations en système herbager obtient un meilleur résultat à l'UTH Familiale. **Les fermes en système herbager, lorsque le prix devient bas, sont plus résilientes.** En effet elles répondent moins négativement au effet de variation du prix du lait, mais aussi du prix des intrants (soja, engrais,...) du fait de leur conduite très économe.

IV. Conclusion

- ❖ Les systèmes herbagers sont des systèmes efficaces économiquement. **L'optimisation du pâturage et la réduction des charges opérationnelles permettent de dégager autant de revenu par litre de lait vendu (73 € de revenu disponible / 1000 L).**
- ❖ La réduction des charges de structures pour les systèmes herbagers est beaucoup moins marquée que la baisse des charges opérationnelles par rapports aux systèmes plus intensifs. Ces réductions de charges importantes permettent **aux systèmes herbagers de dégager davantage de valeur ajoutée et d'EBE par litre de lait que la moyenne CER malgré une productivité nettement plus faible.**
- ❖ On assiste à une conversion des fermes dites herbagères (-18 % de maïs dans la SFP) du CEDAPA vers l'agriculture biologique. Déjà très économes, elles bénéficieront d'un prix du lait bio plus élevé. Leurs résultats technico économiques sont très bons (44 298 € de revenu disponible / UHT familiale, soit 44 % plus élevé que ce même ratio au CER). Ainsi notre échantillon « herbagers conventionnels » se réduit et il devient moins pertinent de le comparer à celui du CER.
- ❖ **Dans cette étude 2019-2020, les herbagers conventionnels, avec une vente de lait 30 % inférieure à celle de la moyenne CER ne parviennent pas à dégager un revenu disponible à l'UTH équivalent. Cependant, porter un regard sur plusieurs années comptables (cf. figure 5) permet de confirmer que les systèmes herbagers sont autant rentables que les systèmes plus productifs voir beaucoup plus rentables en période de crise du lait comme le montre l'étude 2016-2017. C'est pour cette raison que les systèmes herbagers sont dits plus résilients. De plus, leur rentabilité s'accompagne d'une consommation d'intrants moins importante, et de la création de travail sur le territoire (plus de charges de structure dédiées à la main d'œuvre).**